



FUTURE. STRATEGY. ACTION!

Rapport de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

THE SWITCH UP REPORT

Exercice 2022/2023

**IF YOU WERE THIS
WAITING FOR A SIGN IS IT**

004_ **Edito**

007_ **Missions réalisées sur l'exercice 2022/2023**

011_ **Actions réalisées en 2022/2023**

026_ **Contact**

EDITO



« Les prédictions sur l'avenir ont tendance à être soit trop positives, soit trop négatives. Nous cherchons des nouvelles positives parce que nous nous sentons coupables de prendre nos désirs pour des réalités. Nous voyons ce que nous voulons voir. Nous nous souvenons également beaucoup plus clairement des nouvelles négatives que des positives, car notre biais de négativité rend les mots négatifs plus mémorables. Felicia Pratto, psychologue à Berkeley, a démontré que nous avons **deux fois plus de chances de nous souvenir d'informations négatives que positives.** » indique le rapport *Traveler Tribes 2033* de Northstar & Amadeus publié le 7 février 2023.

Alors s'il faut certes « **être ouvert aux nouvelles négatives** » – et c'est peu de dire qu'il y en a eu beaucoup dans notre monde cette année, en particulier à Annecy – chez SWiTH nous avons décidé pour clôturer cette année de records et de superlatifs en regardant les belles avancées de notre monde cette année :

- Création de nouvelles réserves marines en Nouvelle-Calédonie ;
- Fin de la destruction des invendus textiles ;

- Engagement à lever 12 milliards de dollars pour protéger les coraux de la part des pays membres de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (dont la France)
 - Obligation pour les entreprises européennes de prendre en compte les droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement, y compris le travail des enfants ;
 - Interdiction des néonicotinoïdes en Europe ;
 - Interdiction des cigarettes électroniques jetables en France ;
- Et bien d'autres encore !

Quant à notre objectif, le temps passe, mais il reste le même : **nous travaillons aujourd'hui pour rendre demain meilleur.** Notre engagement est lui aussi identique : **nous travaillons tous les jours pour améliorer nos pratiques.** Ce n'est pas parfait (et ça ne le sera probablement jamais). Mais nous continuons les efforts pour faire humblement notre part et surtout **être en mouvement**, dans la bonne direction.

Armelle Solelhac

PDG de SWiTH

Une marque du groupe indépendant
LARGER THAN LIFE SAS

**THE DIFFERENCE
BETWEEN ORDINARY
AND EXTRAORDINARY
IS THAT LITTLE
EXTRA.**

MISSIONS RÉALISÉES SUR L'EXERCICE 2022/2023

MISSIONS RÉALISÉES SUR L'EXERCICE 2022/2023

ALPEXPO – MOUNTAIN PLANET

Production de newsletters, rédaction et mise en ligne de contenus pour LinkedIn, création du programme de tables rondes de l'événement, conseil et gestion de projet.

ANETT

Animation d'une table ronde

APIK

Animation d'ateliers de travail, refonte du plan d'actions marketing & communication & suivi de projet

BEAUMIER

Accompagnement à la certification B Corp, formation BREEAM & reporting auprès de l'actionnaire principal du groupe.

CLUB DES PROS DU TOURISME DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Animation d'une conférence sur le futur du tourisme.

CREA GENÈVE

Participation aux jurys de mémoires de fin d'étude des étudiants.

EDITIONS DALLOZ

Production d'articles de fond sur le tourisme.

EKOSPORT

Production de billboards vidéos avec Martin Fourcade & enregistrement de voix-off.

ISÈRE ATTRACTIVITÉ

Benchmark de 5 territoires comparables en France et à l'international + Co-construction de la plateforme de marque, création du plan d'actions marketing & communication.

NICIMPEX

Audit de l'entreprise, création d'un dossier de présentation de la société, participation à l'élaboration du nouveau logo et de la charte graphique.

OFFICE DE TOURISME DE LA ROSIÈRE

Animation d'une session de formation.

MISSIONS RÉALISÉES SUR L'EXERCICE 2022/2023

OFFICE DE TOURISME & MAIRIE DE MORZINE

Co-construction de la plateforme de marque, création du plan d'actions marketing & communication et production d'une grille d'évaluation de l'efficacité des actions.

ROSSIGNOL

Présentation de résultats d'études sur le futur des sports d'hiver.

**THE DIFFERENCE
BETWEEN ORDINARY
AND EXTRAORDINARY
IS THAT LITTLE
EXTRA.**

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



200 Arbres achetés dans la forêt de Montplonne (France, 55)

1 Renouvellement de l'adhésion au 1% FOR THE PLANET

1 Versement de 1% du CA annuel avant imposition à Water Family, Surfrider Foundation Europe & 1% For The Planet

1 Versement d'un don à ACT FOR THE OUTDOORS

1 Parrainage d'une ruche d'abeilles via Confidence d'Abeille

1 Labellisation B Corp validée

1 Analyse des fournisseurs par distance

15,58 Tonnes de CO₂ émises par an

-29,41% Diminution du nombre de km parcourus en voiture par rapport à l'exercice précédent

1 Trajet en avion (en Thaïlande) et 9 en train

-599,20 kg d'émission de CO₂, grâce au nettoyage quotidien des boîtes e-mails pour éliminer les messages inutiles et alléger le poids des données à conserver (contre 1,18 t CO₂ en 2021/2022)

0,9 tonnes de CO₂ émis contre 1,76t CO₂ en 21/22 (soit 2 264 e-mails envoyés en 2022/2023 contre 4 402 en 21/22)

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Yep. We made it! 🙌

SWiTCH est labellisée B Corp depuis Janvier 2023 avec 93,5 points.

Overall B Impact Score

Based on the B Impact assessment, SWiTCH earned an overall score of 93.5. The median score for ordinary businesses who complete the assessment is currently 50.9.



- 93.5 Overall B Impact Score
- 80 Qualifies for B Corp Certification
- 50.9 Median Score for Ordinary Businesses

Certified



Corporation

This company meets the highest standards of social and environmental impact

Certified



Corporation

This company is committed to accountability, transparency, and continuous improvement.

Certified



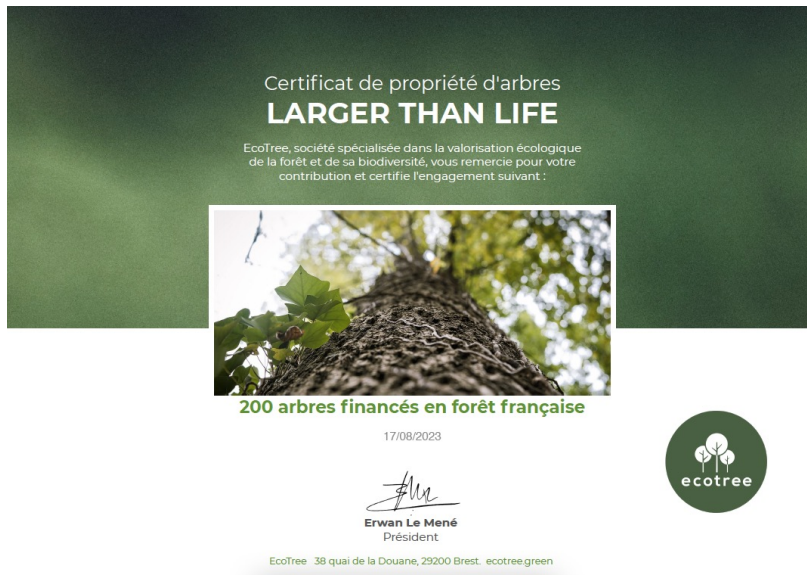
Corporation

This company is part of the global movement for an inclusive, equitable, and regenerative economic system.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Nous participons à la régénération de la forêt française et à la préservation de sa biodiversité en étant propriétaires de 200 arbres gérés durablement par [EcoTree](#) dans la forêt de Montplonne (55).

Pour information, un arbre capte en moyenne 10 à 40 kg de CO₂ par an en moyenne en fonction de toute une série de facteurs. En effet, sa croissance peut varier de manière significative selon différents facteurs : âge, essence, terrain.



🌱 Nous envisageons d'acheter 400 arbres supplémentaires dans les 2 prochaines années pour renforcer notre action.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du versement de notre contribution de 1% de notre chiffre d'affaires avant imposition, nous avons dû renoncer à soutenir l'association Mountain Riders que nous soutenions pourtant depuis 17 ans. Cependant, en complément de notre soutien annuel à [Association Confidences d'Abeilles](#) et [Surfrider Foundation Europe](#), nous allons désormais soutenir l'association [Water Family - Du Flocon à la Vague](#).

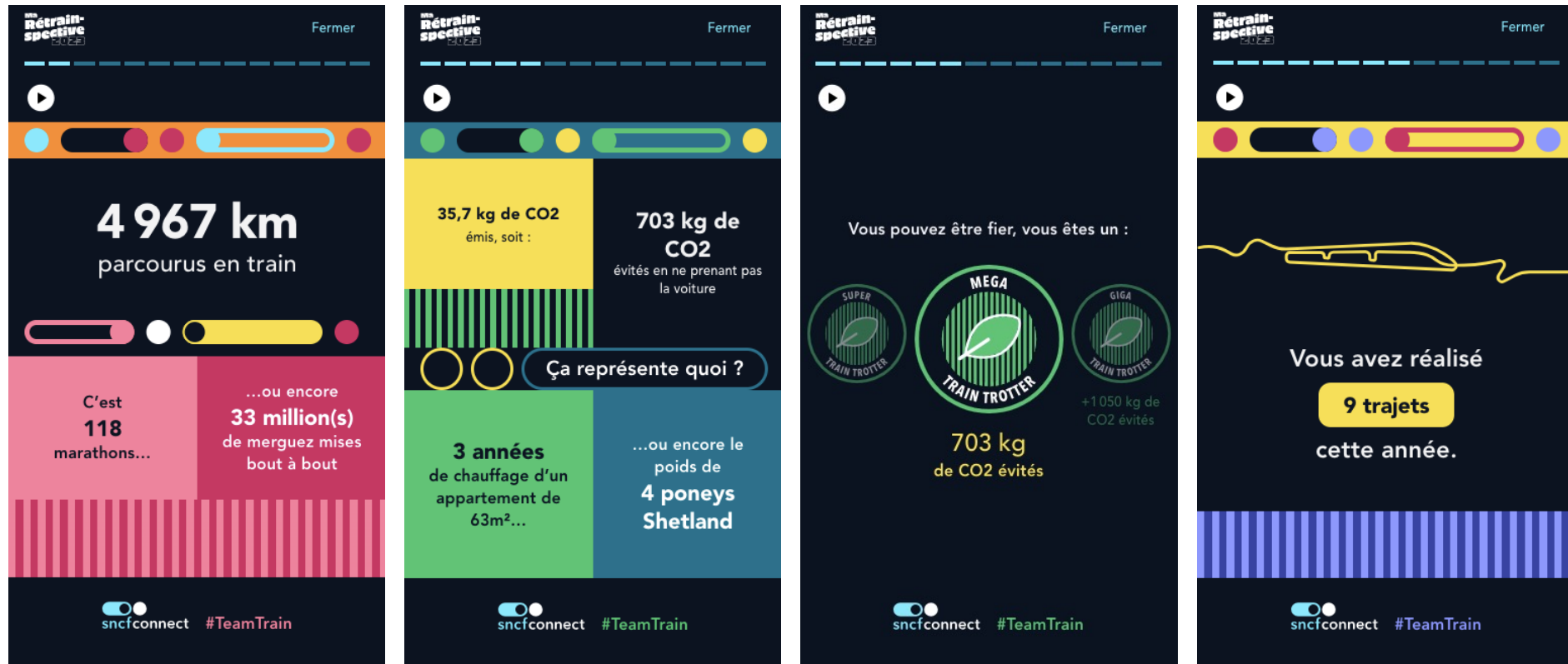
Ils conduisent :

- des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, car notre conviction est que le changement passe par l'éducation dès le plus jeune âge ;
- des actions concrètes de formation au sein des entreprises, car elles sont l'un des moteurs essentiels du changement au sein de notre société ;
- des actions sur le terrain pour se (re)connecter et apprendre mieux connaître le vivant.



WATER FAMILY
DU FLOCON À LA VAGUE

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



En 2024, nous allons mettre en place une politique de mobilité douce au sein de l'entreprise.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE CONTRIBUTION TERRITORIALE DYNAMIQUE

556 Heures de bénévolat en tant que membre de conseils d'administration de plusieurs associations et entreprises du tissu économiques local, en tant que membre de commissions de travail au sein d'associations liées au développement économique local ou sectoriel, en particulier dans le tourisme et les sports outdoor et en tant que Juge au Tribunal de commerce d'Annecy

139 000 € de valorisation des heures de bénévolat

14 Episodes du podcast [Outdoor Minds](#) produits

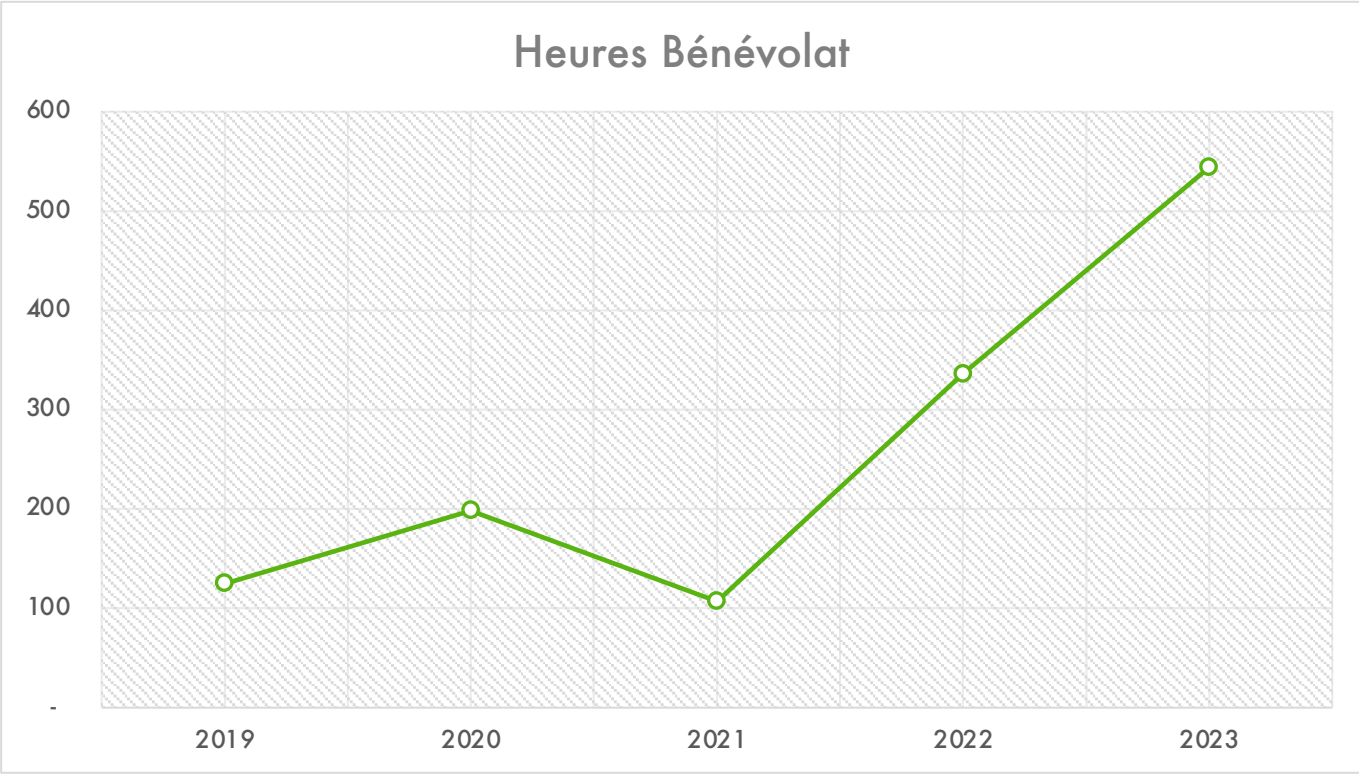
1 Don annuel à l'Amicale des Pompiers d'Annecy pour soutenir leurs actions

1 Tableau de suivi des heures de bénévolat communautaire



ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE CONTRIBUTION TERRITORIALE DYNAMIQUE

Focus sur l'évolution du nombre d'heures de bénévolat réalisées par SWiTCH (extrait)



ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE CONTRIBUTION TERRITORIALE DYNAMIQUE

SWiTH a été récompensé dans le cadre des Trophées de la communication 2023 pour son podcast [Outdoor Minds](#) (Catégorie : “Meilleure action de communication sonore”).



ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE PERFORMANCE SOCIALE

- 1 Politique de soutien et de garantie des conditions de travail des femmes
- 1 Politique relative aux lanceurs d'alertes
- 1 Analyse d'impact des missions réalisées
- 1 Mise à jour annuelle du plan de prévention des risques au sein de l'entreprise
- 204** Heures de formation, dont 16h sur la lecture de bilans comptables et 180 h pour obtenir la certification de Conseiller en Investissements Financiers (contre 60h en 21/22)
- 104** Repas pris en charge (contre 68 l'année précédente)



002

02

004 ■

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE PERFORMANCE SOCIALE

Focus sur la politique relative aux lanceurs d'alertes de SWiTCH (extrait)

POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Définition & Rappel du cadre légal</i> Définition La <u>légalisation française</u> désigne un lanceur d'alerte comme « une personne physique directe et de bonne foi, des informations portant préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de violation d'un droit international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte sur le fondement d'un tel engagement, une violation du droit de l'Union ». L'extension des protections offertes au lanceur d'alerte aux Plusieurs textes protègent les lanceurs d'alerte. Le principal est la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie publique (loi n° 2022-401) qui a modifié la loi n° 2016-912 du 24 juillet 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie publique (loi n° 2016-912) et a introduit le statut de lanceur d'alerte dans le Code de Commerce. La loi n° 2022-401 a en effet créé un nouveau statut protecteur ouvert aux personnes physiques ou morales, statut protecteur ouvert qui s'agit du statut de facilitateur. Contrairement à la Directive qui ne vise que la loi définit le facilitateur comme toute personne physique ou morale qui aide un lanceur d'alerte à effectuer un signalement interne ou externe ou, notamment des syndicats, des associations. La loi entend aussi protéger d'alerte qui pourront notamment bénéficier des mesures de protection et de soutien financier ou psychologique. Ce qui n'entre pas dans le champ du lanceur d'alerte Seront toutefois exclues du régime du droit d'alerte les informations couvrant la vie nationale, le secret médical, le secret entre un avocat et son client, ainsi que l'enquête et de l'instruction.	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Conditions</i> Le contenu du signalement Un lanceur d'alerte peut signaler un comportement illégal, mais sans s'y limiter : - une infraction ou un délit, - une violation des lois, réglementations et/ou traités internationaux, - un manquement à des engagements contractuels de l'entreprise, - une violation de la charte éthique et déontologique de l'entreprise, - tout autre type de comportement contraire à l'éthique ou aux valeurs de l'entreprise. La bonne foi Lorsqu'il transmet un signalement, le lanceur d'alerte doit tout d'abord se fonder sur des motifs raisonnables. Lorsque le signalement est fondé sur des opportunités, ou en cas de lancement d'une alerte, le lanceur d'alerte doit être en mesure de justifier ses motifs par des faits et des documents pertinents à l'encontre du lanceur d'alerte. Il n'incombe pas au lanceur d'alerte d'enquêter sur la faute, ni de corriger. Cette tâche revient à des gestionnaires de dossier internes.	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Modalités du signalement (1/4)</i> Si vous découvrez une faute (potentielle) au sein des opérations de connaissance ou si vous avez des motifs raisonnables de suspecter une infraction, vous devez immédiatement la direction de l'entreprise de l'incident ou de la faute. Avant de signaler une faute au titre de la présente Politique, vous devez d'abord les canaux de signalement habituels (à savoir votre supérieur hiérarchique ou le service de conformité) et vous devez vous assurer que le biais des canaux de signalement habituels, l'outil de lancement constitue un autre canal par lequel vous pouvez signaler cette faute anonyme. Les canaux de signalement CANAU INTERNES Le lanceur d'alerte peut : - envoyer un e-mail anonyme à l'adresse : infos@switchconsul.fr ; - le lanceur d'alerte doit décider si la faute doit faire l'objet d'une enquête ou par le siège social ; - effectuer un signalement verbal auprès d'une personne de confiance (supérieur hiérarchique, collègue, délégué syndical, etc.).	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Modalités du signalement (2/4)</i> Les canaux de signalement CANAU EXTERNES Il est vivement recommandé d'envisager d'abord de signaler une faute par l'intermédiaire des canaux de signalement internes, car cela reste la méthode la plus efficace pour permettre à l'entreprise de mener une enquête approfondie sur la question et d'adopter des mesures appropriées pour remédier à la faute. Au sein de l'Union européenne, un lanceur d'alerte a la possibilité de signaler toute faute relevant du champ d'application de la directive (UE) 2019/1937 à une autorité compétente locale chargée de recevoir et d'enquêter sur les rapports relatifs au lancement d'alertes. Cette autorité peut être : - l'une des autorités mentionnées par le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022, choisie en fonction du domaine concerné par l'alerte ; - en cas de difficulté à déterminer l'autorité compétente, au Défenseur des droits, qui orientera le lanceur d'alerte vers l'autorité la mieux à même de traiter l'alerte ; - à l'autorité judiciaire (par exemple : au Procureur de la République si la faute relève d'un crime ou d'un délit) ; - à une institution, à un organe ou à un organisme de l'Union européenne compétent pour recueillir des informations sur des violations relevant du champ d'application de la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 (par exemple : saisine de L'Office européen de lutte antifraude sur une fraude concernant le budget de l'Union).
POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Modalités du signalement (4/4)</i> Les informations à inclure dans un rapport de lancement d'alerte Un signalement doit être suffisamment détaillé et documenté, (lorsque ces informations utiles sont connues) : - Description détaillée des événements et de la manière dont le lanceur d'alerte ; - Date et lieu des événements ; - Noms et postes des personnes impliquées, ou information ; - Noms d'autres personnes susceptibles d'attester les faits ; - Lorsqu'il soumet un signalement, le nom du lanceur d'alerte (si l'alerte est anonyme) ; - Tout autre élément ou information susceptible d'aider à résoudre les faits. Un lanceur d'alerte est fortement invité à transmettre un signalement écrit, ainsi que la mise en place des mesures requises. Conseils pratiques : - Pour les envois de documents, privilégiez toujours les envois par email ; - Ayez recours au système de la double enveloppe : insérez cette enveloppe dans une seconde enveloppe sur laquelle vous mentionnez le traitement de l'alerte. Cette précaution permet de garantir l'accès aux informations confidentielles de votre alerte. - N'adressez que des copies, conservez les originaux.	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Modalités de protection du lanceur d'alerte (1/2)</i> La protection du lanceur d'alerte L'entreprise souhaite créer un environnement sûr où un lanceur d'alerte peut signaler un comportement illégal, mais sans s'y limiter : - la possibilité pour le lanceur d'alerte de rester anonyme lors de la transmission ; - l'interdiction de toute forme de représailles à l'encontre du lanceur d'alerte. Sur la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte L'identité du lanceur d'alerte sera traitée de manière strictement confidentielle afin d'assurer ce traitement strictement confidentiel : - Les signalements sont gérés par les gestionnaires de dossiers et les enquêteurs aux personnes autorisées de l'équipe chargée de l'enquête ; - Toutes les parties internes et externes impliquées dans l'enquête et les obligations de stricte confidentialité. La divulgation non autorisée d'un lanceur d'alerte ou à l'identité d'un lanceur d'alerte ne sera pas tolérée et donnera lieu à des poursuites judiciaires. Sur l'identité du lanceur d'alerte ne sera pas divulguée, à moins - le lanceur d'alerte consente explicitement à sa divulgation ; ou - la divulgation soit exigée par la loi. Selon le type de faute signalée, l'entreprise peut être tenue de divulguer l'identité du lanceur d'alerte à des autorités publiques, tout en préservant l'identité du lanceur d'alerte. L'entreprise informera le lanceur d'alerte lorsque son identité risque de compromettre les enquêtes ou poursuites judiciaires.	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>Modalités de protection du lanceur d'alerte (2/2)</i> La protection du lanceur d'alerte Sur l'anonymat Un lanceur d'alerte a la possibilité de rester anonyme lors de la transmission de son signalement. Dans ce cas, l'outil de conservation des lanceurs d'alertes sera protégé et ne peut être découvert par quiconque ayant pris part à l'enquête. L'entreprise a mis en place les mesures suivantes pour garantir l'anonymat de son signalement : - à aucun moment il ne sera demandé au lanceur d'alerte de révéler son identité ; - l'outil de lancement d'alerte garantit que l'identité du lanceur d'alerte est protégée ; - tout au long de la procédure de suivi, le lanceur d'alerte peut refuser de révéler son identité. L'entreprise déploiera tous les efforts raisonnables pour mener une enquête et protéger l'identité du lanceur d'alerte à ce qui peut être accompli lorsque la loi le permet. Sur l'absence de représailles Il ne sera toléré aucune forme de représailles, menace, sanction ou discrimination à l'encontre du lanceur d'alerte (par ex. collègues ou proches) ou de quiconque ayant signalé une faute ou ayant pris part à l'enquête. L'entreprise prendra les mesures nécessaires pour protéger les lanceurs d'alerte et les personnes impliquées dans l'enquête. Si un lanceur d'alerte, des tiers liés au lanceur d'alerte ou quiconque ayant pris part à l'enquête ont l'impression d'avoir été l'objet de représailles, ils doivent immédiatement en informer la Direction de l'entreprise. Celle-ci examinera l'affaire en toute impartialité et prendra les mesures nécessaires pour prévenir ou remédier aux mesures de représailles.	POLITIQUE DÉDIÉE AUX LANCEURS D'ALERTE <i>La procédure de suivi en interne (1/3)</i> Accusé de réception Dans les sept jours suivant la réception du signalement, un gestionnaire de dossiers enverra un accusé de réception au lanceur d'alerte par e-mail. Enquête L'enquête sera menée par l'équipe chargée de l'enquête, avec diligence conformément à la présente Politique. Toutes les enquêtes seront menées de manière approfondie et dans le respect des principes de confidentialité, d'impartialité et d'équité vis-à-vis de toutes les personnes impliquées. Le gestionnaire de dossiers peut contacter le lanceur d'alerte pour obtenir davantage d'informations et/ou de preuves concernant la faute. Lorsque cela est nécessaire pour mener une enquête approfondie et confidentielle, des parties externes (par exemple, des conseillers externes, des cabinets d'enquête, des cabinets comptables, etc.) peuvent être impliqués. Cas des conflits d'intérêts La ou les personnes impliquées dans la faute signalée par le lanceur d'alerte seront exclues de l'équipe en charge de l'enquête et ne seront pas non plus autorisées à participer à l'examen du signalement, ni à déterminer les mesures à prendre, le cas échéant, du fait de ce rapport. Si cette procédure nécessite l'exclusion d'une majorité de membres de l'équipe chargée de l'enquête, la tâche d'examiner le signalement et de déterminer les mesures appropriées sera confiée par la Présidente de l'entreprise à un responsable de l'enquête qui n'est pas concerné par ces conflits d'intérêts.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022/2023 POUR UNE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

1 Mise en place de l'évaluation systématique du niveau de satisfaction des clients

1 Mise en place du suivi du traitement des réclamations

15% des achats priorités auprès d'entreprises dirigées et/ou employant une majorité de femmes, ainsi que des individus issus de populations sous-représentées (identique à l'année précédente)

5% des achats priorités auprès de fournisseurs ayant une stratégie de responsabilité sociale et/ou une charte éthique claire, affichée et effective ou membre du 1% FOR THE PLANET (identique à l'année précédente)

75% des achats priorités auprès de fournisseurs historiques, c'est-à-dire avec lesquels il y a plus de 5 ans d'ancienneté de la relation de travail et/ou locaux (identique à l'année précédente)



A black and white photograph of a textured wall corner. A black rectangular sign is mounted on the wall, featuring white text. The sign is positioned at an angle, following the corner of the wall. The wall has a rough, pebbled texture. The lighting creates shadows that emphasize the texture and the sign's placement.

A CHANGE MAY BE JUST AROUND THE CORNER

CECI EST OFFICIELLEMENT LA DERNIÈRE PAGE DE CE RAPPORT.
VOUS AVEZ EU LE **COURAGE** D'ALLER **JUSQU'AU BOUT...**
WOW, MIC DROP !
ALORS ON VOUS DIT À L'ANNÉE PROCHAINE !



EUROPE

5 Route de Pringy
Annecy-le-Vieux
74000 Annecy
France

Tel. + 33 (0) 675 705 859
infos@switchconsulting.fr
www.switchconsulting.fr

USA

1060 Tiger Tail Dr
Riverside,
CA 92506
USA

CANADA

1029 Rue Longpré
Mascouche,
QC J7K 2X6
Canada



SUIVEZ-NOUS SUR

